



Compte rendu des décisions prises par le conseil municipal

12 Avenue du Dauphiné
26270 SAULCE-SUR-RHÔNE

Séance du vendredi 4 février 2022

Le vendredi 4 février 2022, à 19 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Daniel BUONOMO, Maire.

Date de convocation :
31 janvier 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 13

Procurations : 06

Présents : Daniel BUONOMO, Cathia BERTRAND-RUBINO, Stéphane VARGAS, Emilie FLOC'H, José OLIETE-NUEZ, Emmanuel LIOZON, Kevin PINCHINOT, Fabien ROUX, Valérie ANDREOLLE, Delphine GILLET, Joël CHAMPELOVIER, Patrick MIRABEL, Franck Malinowski

Absents excusés : Gérard RUEL pouvoir à J. Champelovier, Josiane DUMAS pouvoir à C. Bertrand-Rubino, Nicolas COTTON pouvoir à S. Vargas, Saïda JULLIEN-HADJI pouvoir à J. Oliete-Nuez, Boris RIOUT pouvoir à S. Vargas, Corine LAPORTE pouvoir à D. Buonomo

Le quorum requis est constaté.

Monsieur Kevin PINCHINOT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

DELIBERATION N° 01_04-02-22_7-1

Objet : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2022

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 02_04-02-22_4-1

Objet : Harmonisation du temps de travail à 1607h et journée de solidarité

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 03_04-02-22_4-1

Objet : Création d'un emploi permanent

Vote à la majorité (abstention de Messieurs Champelovier et Ruel)

DELIBERATION N° 04_04-02-22_7-5

Objet : Investissement – Demande de subventions – via agrippa

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 05_04-02-22_3-6

Objet : Cession d'un véhicule communal

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 20 h.